

CONTRAT 1292
N/REF : 7/09/2025 1H15 C:001976 I:00333
V/REF : Contrat N°001292 du 02/04/2024

Sarl KERBRIMA
Del Arte
Park Edonia
RUE DES ILES KERGUELEN
35760 ST GREGOIRE

IMMEUBLE : RISTORANTE DEL ARTE
RUE DES ILES KERGUELEN
PARK EDONIA
35760 ST GREGOIRE

Rennes, le 30 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : BAC A GRAISSE - CONTACTER M. STRINA TEL 02 99 23 37 77 / 06 14 55 30 22
SIGNER LE REGISTRE DE SECURITE IMPERATIVEMENT

MOTIF : REDEVANCE DU 3EME TRIMESTRE

Donneur d'ordre : M. STRINA

PRENDRE RDV POUR LES ACCES
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL AVEC CAMION HYDROCUREUR
ENTRETIEN DU 29/09/2025
- 1 BAC A GRAISSES 2 M3
- 1 RESEAU EAUX USEES
CONTROLE - BON ECOULEMENT
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE AGREE
NETTOYAGE CHANTIER

4 FOIS/AN

OBSERVATIONS :

FACTURATION : la redevance sera facturée par quart en Janvier, Avril, Juillet, Octobre de chaque année et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.

Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' : Prix révisé H.T.

P : Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision



**Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365**

FACTURE N° 5091610

Date de dernière révision des prix : 1/05/2025

Prix de base du contrat	:	1122,56
-------------------------	---	---------

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 12/2023	Valeur	: 137,6
	Mois de l'indice de révision	: 04/2025	Valeur	: 144,1

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U.	HT
0,25	Entretien du bac + curage EU	4/AN	683,78	170,94
0,25	2M3 Déchets Graisses traités	4/AN	481,77	120,44

TOTAL H.T.	291,38
--------------------	--------

T.V.A.	a 20,00%		58,27
--------	----------	-------	-------

TOTAL T.T.C.En EURO _____349,65

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.